



"Courants d'art"

L'association "Courants d'Art" reprend sa route pour une nouvelle saison, entre chansons : françaises, ethniques et même a capella ; musiques : blues ou jazz ; et théâtre. Venez rêver avec notre premier invité

SAMEDI 17 OCTOBRE 2020 – 20 H 30

SALLE DES FÊTES MONTAGNY-LES-LANCHES

Baptiste Dupré – Chanson française

Baptiste Dupré est chanteur entre folk, jazz, rock, pop..., auteur inspiré par ses voyages et les grands espaces et qui continue de rêver sa route hors des sentiers battus - www.baptiste.dupre.com

Infos

Septembre 2020

UNE RENTRÉE SCOLAIRE PARTICULIÈRE TOUS MASQUÉS !!!!!

Bibliothèque de Chapeiry

Après quelques semaines de vacances, la bibliothèque « **Au coin du livre** » est heureuse de vous recevoir, toujours dans le respect des consignes sanitaires (masque, gel, quatorzaine pour les livres rendus...).

Nous n'avons pas attendu la rentrée pour acheter des nouveautés. Mais l'automne nous donnera aussi l'occasion de faire le plein des dernières parutions. Horaire d'ouverture : mercredi : 10h/11h ; vendredi : 16h/17h ; samedi : 17h/18h30 ; le mardi : 9h30/11h30 est réservé aux scolaires.

Du **9 au 23 Octobre**, la bibliothèque vous propose une exposition : « **Ecrivains ou voyageurs ?** ». Nous trouvons actuellement nombre de récits, carnets de voyage, reportages... mais qu'avons-nous été chercher à l'autre bout du monde ? l'exotisme ? l'humain ? l'autre, ou nous-même ?

Bien sûr cette exposition sera accompagnée de nombreux livres que vous pourrez emprunter ou consulter dans un décor propice au Voyage.

Une projection d'un film-récit de voyage « **L'Amérique pourquoi pas ?** » sera proposée le dimanche 18 octobre à 17h30 et 20h30. (places limitées pour raisons sanitaires. Réservation souhaitable : 06 70 30 46 11)

Exposition visible du 9 au 16 octobre dans la bibliothèque puis du 17 au 23 octobre dans la salle communale. Ouverte tous les jours de 17 à 19h et pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque.

SUR LA ROUTE
Partez en voyage avec la bibliothèque du 10 au 23 octobre 2020

Exposition « **Ecrivains ou Voyageurs ?** » accompagnée de livres d'aventuriers et aventurières, de récits de pionniers ou de voyageurs contemporains pour aller à la rencontre du monde.
Du 10 au 16 octobre à la bibliothèque et du 17 au 23 octobre dans la salle communale

ouverte tous les jours de 17h à 19h et aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
exposition conçue par le Conseil Général du Puy-de-Dôme

dimanche 18 octobre à 17 h30 et 20h30 :
« **L'Amérique pourquoi pas ?** » film-récit de voyage d'une famille à travers l'Amérique du Sud (par Marie-Françoise et Jo Charvin)

* Places limitées pour raisons sanitaires
Réservation : 06 70 30 46 11

Exposition proposée par la bibliothèque de Chapeiry « Au coin du livre »

LE PÔLE
espace culturel & sportif du Pays d'Alby

AGENDA SEPTEMBRE 2020

Samedi 19 septembre - 18h00 : LES TOILES MUSICALES - ALFRED MANESSIER - PRENDRE LA LUMIÈRE - Concert

Samedi 26 septembre - 19h00 : SOIRÉE DE LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE

Retrouvez tout le programme de la saison : www.sipalby.fr. Rubrique "Culture" - "Saison culturelle"



Mairie de Chapeiry

☎ 04.50.68.12.34

✉ accueil@chapeiry.fr

Cantine - Garderie : mairie@chapeiry.fr

Secrétariat ouvert le

Lundi	16h00 - 19h00
Mercredi	09h00 - 12h00 13h30 - 16h30



RENTRÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

L'ensemble des services municipaux et des personnels enseignants se sont mobilisés pour préparer la rentrée scolaire dans un contexte sanitaire particulier.

La rentrée scolaire s'est déroulée le mardi 1^{er} septembre 2020. 21 nouvelles petites frimousses ont découvert leur univers pour trois ans.

Cette année, 46 maternelles fréquentent l'école de CHAPEIRY, répartis en 21 PS dont 16 chapeiriens accueillis par Mme Sophie CLERC - DUBOIS - 10 MS dont 8 chapeiriens et 15 GS dont 12 chapeiriens. accueillis par M. Nicolas MAIRE

N'oublions pas nos primaires : 13 CP - 4 CE1 12 CE2 - 8 CM1 et 6 CM2 qui sont scolarisés à l'école de SAINT-SYLVESTRE.

Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous les enfants, les enseignants et les agents.



SUISSE ET DOUBLE NATIONAUX

Dans le cadre du versement à la commune de la Compensation Financière Genevoise (CFG), nous demandons à toute personne de nationalité suisse ou double nationale de communiquer en mairie : nom et prénom, date de naissance, nom de l'employeur ou de la filiale ainsi que la commune genevoise de l'employeur.

Mail : accueil@chapeiry.fr

Vérifiez auprès de votre employeur qu'il vous a bien déclaré en tant que frontalier

Merci



STOP
AUX DÉPÔTS
SAUVAGES !

Une fois de plus, nous sommes confrontés à des dépôts sauvages.

Si vous êtes témoin de tels actes, n'intervenez pas vous-même.

Aidez-nous avec une photo du véhicule avec les plaques si possible, nous nous chargerons des éventuelles poursuites.

Pour nous, collectivité, c'est une charge importante : temps passé par nos agents à ramasser et à évacuer en déchèterie et quelque fois un coût réclamé pour le traitement.

Nous vous rappelons que l'abandon de débris sur la voie publique est puni de 68 euros. L'amende peut grimper jusqu'à 450 € en cas de contestation. **Si le dépôt est effectué avec un véhicule, la pénalité passe à 1 500 €.**

Collecte des déchets ménagers

Un nouveau point d'apport volontaire au chef lieu de Chapeiry

Comme indiqué dans notre Chapeiry Info de Juillet, les bacs roulants **des Granges - Charny - Les Salis - Les Teppes Vertes** seront supprimés courant septembre.

ATTENTION !!! Ces bacs roulants seront supprimés le 30 SEPTEMBRE PROCHAIN

Adoptez les bons réflexes pour le bon fonctionnement du site

- ✓ Par mesure d'hygiène, jetez vos déchets non recyclables dans des sacs poubelle fermés étanches de 80 L maximum.
- ✓ Jetez vos emballages recyclables vides et en vrac dans les conteneurs jaunes.
- ✓ **Le dépôt de verre est interdit entre 21h et 7h.**
- ✓ **Ne déposez rien au pied des conteneurs.** En cas de débordement, merci de vous rendre sur un autre point d'apport volontaire et de prévenir le Grand Anney qui interviendra rapidement.
- ✓ **Ne stationnez pas devant les conteneurs**, hors arrêt minute pour le dépôt des déchets. Sinon la collecte ne peut se faire ! et **Arrêtez votre moteur**, lors du dépôt des déchets.
- ✓ Pour votre sécurité, respectez le sens de circulation lors de l'accès au point de collecte.

Contact :

Direction de la Valorisation des déchets du Grand Anney

☎ 04 50 33 02 12

✉ : valorisationdechets@grandanney.fr

+ d'infos : www.grandanney.fr



Déclaration annuelle de ruches Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- ✓ La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ✓ La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ✓ La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)